PRONY Resources
New Caledonia

ATTESTATION

TGC « Achat en Franchise »

Je soussignée, Sandrine Lambrigot, Directrice Finance, agissant en qualité de représentante dument habilitée de PRONY Resources, atteste que :

Les achats de biens et de services au titre desquels PRONY Resources vous a délivré la présente attestation sont acquis pour les besoins de son activité en conformité avec les dispositions de l'article Lp 506-2 du code des impôts de Nouvelle-Calédonie, et doivent faire l'objet d'un « achat en franchise »

Si ces biens ou services acquis sous ce régime et au titre de la présente attestation ne recevaient pas la destination ayant justifié la franchise de taxes générale sur la consommation, PRONY Resources s'engage à régulariser sa situation auprès de la direction des services fiscaux selon les modalités prévues à l'article 5 de l'arrêté relatif aux modalités d'application de la taxe générale sur la consommation dans l'industrie minière et métallurgique.

Par conséquent, vous devez faire figurer sur la facture correspondante la mention prévue à l'article Lp 514-5 du code des impôts : *« Opération réalisée en franchise de taxe conformément à l'article Lp.506-2 du code des impôts »*

Fait à Nouméa,

le 20 avril 2021



Prony Resources New Caledonia
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.203.259.108,88 € - Siège social 29-31 rue de Courcelles 75008 PARIS
Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Ne0e, Prony – 98810 MONT-DORE
Adresse postale : Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 - 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie
Tel : +687 23 50 00 - Fax : +687 28 50 28
Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 52 B165 696 R.C.S Nouméa
APE 24.45Z - TVA Intra-communautaire : FR27313954570

Prony Resources New Caledonia est une société de droit français, détenue conjointement par Trafigura Pte. Ltd, Compagnie Financière de Prony, Société de Participation Minière du Sud Calédonien et Fidal Fiducie.